

ETVDES

ROVSSILLONNAISES

REVUE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE
M É D I T E R R A N É E N N E S



Les femmes dans l'espace nord-méditerranéen

sous la direction de Christiane KLAPISCH-ZUBER

Les femmes dans l'espace nord-méditerranéen

Table des matières

Introduction par Christiane KLAPISCH-ZUBER	9
CONTRAINTE	
Les femmes et la mort au miroir des chartes languedociennes (IX ^e -XII ^e siècles) Emmanuelle SANTINELLI-FOLTZ	17
Dot, patrimoine et solidarité à Montpellier dans les derniers siècles du Moyen-Âge Cécile BÉGHIN	31
Le patrimoine des femmes en région toulousaine Marie-Claude MARANDET	41
La médecine au service du droit : droits de l'espèce <i>versus</i> droit des femmes en Espagne (1845-1945) Marie-Aline BARRACHINA	51
FEMMES DE POUVOIR	
Deux figures féminines d'autorité à Byzance : Théosébô et Danèlis Georges SIDÉRIS	61
Le lien d'homme à homme au féminin. Femmes et féodalité en Languedoc et en Catalogne aux XI ^e -XII ^e siècles Hélène DÉBAX	71
Les femmes et l'exercice de la <i>potestas</i> en Provence (XII ^e -XIII ^e siècles). Transgression des rôles ou perméabilité des sphères de compétences ? Laure VERDON	83
Un destin interrompu : Aliénor de Portugal, brève reine d'Aragon (1347-1348) Ana Maria Seabra de ALMEIDA RODRIGUES	89
Les Mémoires de la noble dame castillane Doña Leonor López de Córdoba (vers 1410-1420) Béatrice LEROY	97

UNIVERS FÉMININS

Allaitement, esclavage et salut de l'âme dans la Couronne d'Aragon et le royaume de Majorque 107
Rebecca Lynn WINER

Vie familiale et univers féminins à Toulouse à la fin du Moyen Âge d'après les registres des notaires 115
Véronique LAMAZOU-DUPLAN

La participation des femmes de l'élite marchande à l'économie.
Trois exemples montpelliérains de la première moitié du XIV^e siècle 127
Kathryn REYERSON

SE CHOISIR

Les filles Abram de Draguignan et le milieu de Cour (1469-1525) 137
Danièle IANCU-AGOU

Libertà della cristiana? Fede religiosa e autonomia femminile nella Venezia del secolo XVI 143
Federica AMBROSINI

L'espace des sentiments dans le dix-huitième siècle à Venise 149
Tiziana PLEBANI

REPRÉSENTATIONS

Les femmes de l'archipel, XVII^e –XVIII^e siècles. Domination féminine : modèles et discours 157
Eleftheria ZÉI

Les représentations de la femme dans les statues et monuments commémoratifs de Perpignan 163
Corinne DOUMENC-DUCROS-OUSSET

La femme contemporaine dans l'œuvre romanesque de Montserrat Roig (1945-1991) 175
Odile COURTOIS

INTRODUCTION

Christiane KLAPISCH-ZUBER

Dans ce recueil d'articles sur les femmes des rives septentrionales de la Méditerranée, la revue *Études roussillonnaises* ne prétend pas donner un tableau général des situations auxquelles les femmes ont été confrontées dans ces contrées, non plus qu'une synthèse des travaux sur le sujet. Sauf exception, au reste, ce numéro compte de grandes absentes : les paysannes. Car les femmes appartenant aux sociétés urbanisées du nord de la Méditerranée et relevant des élites citadines sont nombreuses dans les essais qui suivent, celles aussi issues des milieux de l'artisanat, du commerce, du trafic d'argent, mais la difficulté à saisir leurs soeurs des communautés paysannes est flagrante : une moindre richesse documentaire et plus encore un certain désintéret de l'historiographie actuelle pour les campagnes expliquent – sans le pardonner – le silence entourant les femmes du monde rural.

L'ambition, ici, était donc mesurée : suivre quelques-unes des pistes ouvertes par les recherches récentes, principalement en milieu urbain. Les dix-huit contributions de ce volume s'y emploient, dans la diversité des approches, des époques et des terrains d'enquête. Pour ces derniers, les incursions menées en Italie et en Grèce sur quelques aspects des rapports de genre n'épuisent évidemment pas les résultats des travaux des deux dernières décennies ; elles offrent néanmoins, nous l'espérons, des angles de comparaison, qui permettent le recul, le changement de perspective devant les situations plus largement explorées dans ce recueil, l'Espagne et la Catalogne, le Languedoc, la Provence.

Quant aux approches, leur arc est large. Il témoigne de la richesse des démarches de recherche qui contribuent à une histoire des femmes et des rapports de genre et va de la biographie et de la réflexion sur les événements qui ont impliqué les femmes et leurs proches (Sidéris, Leroy, Rodrigues) à celle sur les mots qu'hommes et femmes employaient pour décrire leurs rapports réciproques et sur les concepts historiographiques qui en sont dérivés (Debax, Verdon) ; du regard par lequel l'historien fouille les espaces habités ou parcourus par les femmes (Winer, Lamazou-Duplan, Reyerson) à celui que l'anthropologue peut jeter sur une historiographie arrimée à ses clichés sur les rapports entre les sexes (Zei) ou l'historienne sur l'imaginaire du féminin sous-tendant les lois et les réformes ou les arts (Barrachina, Doumenc) ; de l'analyse des richesses gérées par les femmes et des activités productrices qu'elles ont exercées (Béghin, Marandet) à leurs aspirations affectives ou spirituelles (Santinelli, Iancu-Agou, Ambrosini, Plebani, Courtois).

Le fil rouge qui relie les pans d'un tel éventail de propos est sans doute l'interrogation, latente ou explicite, sur la capacité des femmes à se voir reconnaître, dans des sociétés largement dominées et conduites par leur moitié masculine, la part d'autonomie leur permettant de valoriser leurs propres ressources matérielles et psychologiques. Si les représentations de « La Femme » ont la vie dure, que ce soit dans le droit, les œuvres de fiction ou les arts de la place publique, elles sont bien démenties par la palette des activités et des stratégies féminines.

Nous avons ici choisi de partir de l'histoire du droit et des contraintes juridiques qui ont enserré les destins féminins du Moyen Âge à notre époque pour chercher comment les femmes les utilisaient ou s'en libéraient.

Emmanuelle Santinelli explore le lien qui rive entre les X^e et XII^e siècles les femmes du Languedoc aux biens dont elles sont titulaires ; leurs dernières volontés montrent comment en redirigeant ces biens, après ceux qui doivent contribuer à leur propre salut, elles manifestent et perpétuent leurs attaches terrestres. Comme les testateurs masculins, elles témoignent certes, de l'unité de destin entre morts et vifs, mais les femmes qui s'en préoccupent se distinguent par différents aspects des hommes de leurs familles, et d'abord par un souci plus net d'assurer l'avenir de leurs enfants. Leurs dispositions testamentaires vouées à leur famille la plus proche s'accordent aussi avec leurs donations aux communautés religieuses qui travaillent à construire une *memoria* centrée sur le couple et la famille étroite.

Les conclusions de Cécile Béghin prolongent ces réflexions pour la même région mais la période suivante (XIV^e-XV^e s.). Dégageant les bases juridiques, coutumières ou romaines, de l'activité des femmes, et relevant les changements qui dans le long terme affectent leur principale ressource, la dot, elle peut conclure que les femmes n'abandonnent pas aux hommes la gestion des biens, qu'il s'agisse des immeubles urbains, de l'atelier ou de la boutique, et qu'elles soient propriétaires, usufruitières, légataires ou héritières. La « valeur » des femmes ne repose pas uniquement sur les richesses dont elles sont les dépositaires, sous forme de dot ou d'héritage, car les compétences qu'elles apportent au groupe familial tout au long de leur vie en sont une large part. Conclusion à laquelle il faut peut-être apporter quelques bémols, ce que fait pour le Toulousain Marie-Claude Marandet. Les femmes pourvues d'un patrimoine sont-elles véritablement indépendantes ? Disposent-elles d'une liberté d'agir ? Certes, on ne leur

refuse pas le droit de tester mais, dans la vie courante, elles restent souvent sous tutelle maritale et la tendance à en brider les capacités juridiques semble aller croissant.

On ne peut assurément pas encore parler d'une « sanctification de la maternité » et de la fonction procréatrice des femmes qui justifierait leur mise à l'écart de la sphère politique sinon publique comme ce le sera dans l'Espagne libérale de la fin du XIX^e siècle, ici étudiée par Marie Aline Barrachina. La faiblesse ontologique des femmes, qui suscitait les envolées des rhéteurs et moralistes médiévaux souvent mises en exergue de l'historiographie contemporaine sur les femmes du Moyen Âge, n'empêchait pas ces dernières d'être sujets de l'Histoire, à des échelles certes différentes et sous des identités qu'elles revêtaient docilement la plupart du temps mais parfois se choisissaient. De ce point de vue, on a trop longtemps réduit l'étude de celles que leur naissance ou leur mariage plaçaient au sommet de la hiérarchie sociale à des galeries de femmes célèbres en s'en tenant à leurs vertus extraordinaires ou leurs excès de pouvoir : attitude moralisante qui oblitère les contraintes spécifiques de leur milieu dont elles devaient elles aussi jouer pour agir.

*

La seconde partie des contributions se tourne donc vers les femmes qu'on dit de pouvoir, celles qui faisaient partie des milieux gouvernants et des puissants qui édictaient le droit et rendaient la justice. Il y est amplement prouvé que les partages recommandés des tâches et des fonctions entre le masculin et le féminin avaient des limites beaucoup plus fluctuantes qu'on ne l'apprécie d'ordinaire.

L'hagiographie, ou le récit qui s'en rapproche, peut dire autre chose que les simples vertus morales et religieuses : sous prétexte de légitimer une lignée par celles de son fondateur (ou de sa fondatrice), elle déplace volontiers les valeurs masculines et féminines d'un sexe à l'autre, elle les montre s'exerçant hors de leur cadre « naturel » –, en l'occurrence, le cadre purement domestique pour les femmes. Georges Sidéris analyse dans cette perspective les résistances et les écarts par rapport à l'ordre conjugal ou impérial de deux femmes de la haute aristocratie byzantine ; il les montre prenant en main les affaires de la famille, voire de l'État, et disposant de leur patrimoine pour s'aventurer dans les coulisses et même l'arène du pouvoir. Pour lui, les femmes de ces hautes sphères sociales participaient d'« une culture de l'autorité et du pouvoir » qui rendait possible leurs interventions et leurs calculs politiques. Sous la plume du narrateur ou de l'hagiographe, le traitement féminin des affaires publiques, lorsqu'elles leur revenaient, était encore tout pénétré de l'idéal domestique.

Dans le tableau des capacités publiques et politiques abandonnées aux femmes, la question du genre grammatical des fonctions féminines n'est pas indifférente – les débats actuels, souvent virulents, témoignent de sa persistance. Alors que les épouses byzantines portaient le titre féminisé de la dignité de leur mari, les impératrices byzantines qui reçurent et exercèrent le pouvoir suprême furent désignées par des titulatures masculines. Quant aux dames occidentales de l'aristocratie féodale qui exercèrent des fonctions judiciaires et militaires dans les seigneuries et châteaux qui leur échurent, elles assumèrent jusqu'à la fin du XII^e siècle un profil quasiment masculin. La documentation catalane exploitée par Hélène Debax dément les historiens du droit en révélant la féminisation, pas du tout choquante pour les contemporains, des termes et formules vassaliques. Cette féminisation de nombreuses formules de serment est acceptée aux XI^e-XII^e siècles, quand les femmes occupent des rôles masculins de seigneur ou de vassal. Jusqu'à la fin du XII^e siècle des femmes sont gardiennes de châteaux en Languedoc, en Catalogne ; des vicomtesse sont juges. On ne peut donc parler d'exclusion des femmes de la relation féodo-vassalique, mais la réponse ambiguë de Louis VII à une plainte d'Ermengarde de Narbonne, en 1150, montre que le vent tourne. Pour le roi, « bien que seulement femme », Ermengarde doit voir reconnaître sa *potestas* « de par la coutume *et* de par la bonté de Dieu ».

Car si la force physique avait pu indiquer le degré de masculinité des femmes et de leur aptitude au pouvoir, si la violence avait été une « caractéristique des valeurs et comportements de l'aristocratie mérovingienne dans son ensemble », attachée qu'elle était à la préservation de l'honneur, il n'en va plus de même au Moyen Âge central dans ces contrées méditerranéennes. Laure Verdon le montre pour la Provence des XII^e-XIII^e siècles. Parallèlement à la mise en place des structures lignagères tendant à préserver le patrimoine, ce « porteur de domination », la violence exercée par les femmes, désormais disqualifiée, et le discours sexué des clercs – au piège desquels Georges Duby se serait laissé prendre – ne peuvent complètement oblitérer la persistance d'une certaine « porosité des domaines genrés de compétences » : sur leurs sceaux, des femmes à cheval brandissent l'épée ou l'étendard. Laure Verdon conclut que ce furent les pratiques de pouvoir qui conditionnèrent les structures familiales, et non l'inverse. Toutes observations qui impliqueraient, de fait, la nécessité de « dé-gener » le problème de la violence.

De ces femmes de pouvoir, on connaît souvent la généalogie et les alliances matrimoniales qui permettent de mieux comprendre les aléas des politiques royales et princières ; c'est ce que Ana Maria Seabra Rodrigues suggère à propos d'Aliénor du Portugal, qui fut reine d'Aragon pour quelques mois (1347-1348) et dont elle retrace les

circonstances du mariage ; son testament fait entrevoir les liens qu'elle entretint durant sa brève charge royale. Plus diserte, la noble dame castillane que suit Béatrice Leroy a laissé des « Mémoires », revenant dans sa vieillesse (ca. 1412-1420) sur sa carrière et son influence. Le document est exceptionnel. On devine que l'influence qu'elle exerça auprès de la régente Catherine, la mère fort critiquée de Jean II, et les mésaventures politiques qu'elle affronta – la prison, l'exécution de membres de sa famille, la relégation – furent dus non seulement à ses qualités propres mais aux alliances et parentés de sa famille et de celle de son mari. Riche document qui fait aussi sentir comment les liens de lignage pouvaient être brisés par la peste. Ces fragments d'une vie heurtée nous touchent par ce qu'ils laissent entendre tant de la tragédie des deuils que des liens d'affection entretenus contre vents et marées.

*

Dans une troisième partie sont rassemblées des études montrant l'emprise des représentations sur la conduite attendue des femmes et les manières dont elles s'en libèrent. Rebecca Winer les saisit au moment où la naissance d'un enfant pose un problème crucial : le confiera-t-on à une nourrice au risque qu'elle le pervertisse d'un mauvais lait, ou à sa mère, espaçant du même coup les naissances et renonçant à une progéniture plus large ? Le renoncement aux rapports conjugaux, ici comme dans l'Italie urbaine de la fin du Moyen Âge, sera le prix à payer par l'homme auprès de la femme qui allaite, qu'elle soit la mère, une nourrice mariée, ou une esclave devant se plier aux désirs et plaisirs des hommes de la famille. Tout bien pesé, dans le royaume de Majorque, l'abondance en esclaves incite les familles disposant d'assez de moyens à renoncer à ce que la mère allaite pour la renvoyer à sa fonction de génitrice ; elles peuvent arguer des contradictions patentées chez les médecins et les canonistes, qui ne peuvent s'entendre sur les mérites et les torts comparés des allaitements maternel et mercenaire. L'image de la Vierge allaitant son divin Enfant propose, certes, une image envahissante de la bonne maternité, en dépit de quoi il semble que les élites du royaume ne se soient pas refusé les facilités d'une nourrice. Une décision dont il est difficile de dire, ici comme ailleurs, si elle est le fruit du jugement délibéré des deux membres du couple ou le choix du seul père.

Sans doute voit-on mieux le contrôle que les femmes exercent sur leur environnement quand on entre dans l'intimité de la demeure bourgeoise. Les actes notariés toulousains : inventaires, contrats d'embauche, dotations, testaments... qu'exploite Véronique Lamazou-Duplan dissipent un peu du flou qui entoure les silhouettes féminines. Tout l'éventail des statuts au sein du groupe familial y apparaît plus nettement : ces femmes viennent d'horizons différents et entrent dans le cercle familial par liens de famille, d'alliance ou de service ; car, à la différence de Florence où la consignation de leurs conditions de travail se limite aux livres de famille, les embauches de domestiques à Toulouse sont notariées et l'on peut suivre leur constant va-et-vient. Peu de nourrices ici, les mères allaitent, sauf absence ou défaillance de santé – mais les notaires sont-ils toujours convoqués ? Et comment reconnaître dans les inventaires les recoins ou les objets où se cache l'intimité de ces femmes ? À part les veuves du maître d'antan, fort peu ont une « chambre bien à soi ». Les coffres, alors, les coffrets, qui sont leurs biens propres, et dont elles défendent parfois farouchement au greffier de visiter le contenu, interdisant du même coup à l'historien d'en pénétrer l'intimité ? Plus classiquement pour l'ethnologue, si l'on s'en rapporte aux travaux d'Yvonne Verdier et d'Agnès Fine, elles sont gardiennes du linge, « patrimoine mémoriel de la famille ou de la maison », et elles transmettent par les objets valeurs féminines et souvenir des défuntes.

Mais on ne saurait réduire l'univers féminin au domestique. La contribution de Kay Reyerson se fonde sur la conviction qu'il faut « désormais [...] identifier les possibilités ouvertes aux femmes à l'intérieur de cette société patriarcale ». À cet égard les veuves offrent le meilleur terrain d'étude. Les femmes de Montpellier s'employaient largement dans un commerce de luxe, la mercerie, où prévalait le crédit. Les femmes de la classe marchande que suit K. Reyerson développaient une activité bel et bien autonome. Certes elles s'appuyaient sur leurs relations familiales, y trouvaient des représentants quand l'exigeaient leurs engagements économiques. Mais elles n'étaient pas plus que les femmes de l'arrière-pays montpelliérain scrutées par Cécile Béghin des épouses ou des mères passives laissant aux hommes de la famille la décision et l'action.

*

Ce problème de la liberté de choix des femmes est très crûment posé par les chapitres suivants, qui portent sur l'adhésion religieuse et les sentiments. Comment les aborder ? Danièle Iancu-Agou choisit de le faire par le mariage, cette grande affaire des familles, où le choix du conjoint est, dans le cas des filles d'Abram, riche médecin juif de Draguignan, inextricablement mêlé à la conversion au catholicisme. Les trois sœurs dont elle suit les destins sont pour deux d'entre elles mariées d'abord à un juif, puis converties et remariées à un chrétien ou à un converti, et pour la troisième, néophyte, à un converti lui aussi. Il ne semble guère douteux, pour l'auteure, que ces filles, très encadrées par le milieu de Cour, aient été « sollicitées » et « convoitées » en raison de leur riche héritage. Le père aussi se convertit et cette cascade de reniements, à une époque où ne sévissent pas encore les conversions forcées du début du XVI^e siècle, laisse perplexe sur leur sincérité et sur l'élan personnel qui aurait pu pousser ces jeunes femmes à répudier la religion de leur (grand-)père.

Federica Ambrosini choisit un autre angle d'attaque pour saisir les forces intérieures qui poussaient certaines à embrasser une religion hétérodoxe. Souvent tenues à l'écart de la nouvelle foi protestante par leurs époux ou leurs pères qui la pratiquaient dans le secret domestique, les Vénitiennes de bonne famille converties avaient tendance à se conformer à ces formes très intimes de l'exercice de leur religion, se libérant de la sorte des pratiques dévotes et extérieures de la religion dominante mais n'exprimant leur foi nouvelle qu'entre les murs de leur demeure. Elles se distinguaient en cela de femmes de milieux populaires converties à la nouvelle foi. L'auteure nous montre l'une de celles-ci, suivie de quelques disciples plus circonspectes, prêchant sur les places publiques en incitant les paroissiennes du voisinage à prendre comme elle la parole et à témoigner ouvertement.

Dans la même Venise mais plus tardivement, à l'époque des Lumières, la question de la liberté d'agir et de penser introduit d'autres failles dans la cohésion des familles. Venise voit au XVIII^e siècle se multiplier les espaces de sociabilité, théâtres, cafés, promenades et *casini* ; l'échange des idées et des sentiments rapproche les deux sexes, les « sensations et passions sont vus comme les moteurs de la construction du lien social ». Tiziana Plebani traque dans les documents laissés par les conflits entre pères et enfants l'expression nouvelle de la conviction qu'ont les jeunes de pouvoir et devoir décider de leur propre destin, affirmant leur capacité à pratiquer cette nouvelle « culture de la sensibilité » qui aura bien des difficultés à triompher dans le choix du conjoint jusqu'à des époques plus récentes. Les filles, ici, ne sont pas à la traîne des garçons. Leurs résistances à l'autoritarisme paternel peuvent s'accompagner de larmes et d'excuses, elles n'en proclament pas moins une émouvante revendication de liberté.

*

Dans une dernière partie, trois études cherchent à dégager les substrats idéologiques qui influent sur les représentations des femmes. Dans le droit tout d'abord : Eleftheria Zei montre comment un modèle d'autonomie morale et économique féminin, fondé dans l'archipel égéen sur la séparation des biens des époux et la transmission en ligne féminine des biens des femmes, est reconnu au XIX^e siècle par juristes et historiens grecs : sur ce socle ils érigent un « droit hellénique » aux lointaines racines antiques, en accord avec certaines des valeurs libérales de l'Occident. Le recadrage, au XX^e siècle, d'un tel modèle égalitariste et libéral dans le contexte de la résistance à la domination ottomane reste tributaire de cette exaltation des valeurs occidentales de liberté et d'autonomie individuelle. Avant que, plus récemment, l'importance de la primogéniture soit reconnue et vienne relativiser la perspective d'une domination féminine insulaire en remplaçant le modèle dans le cadre plus général de la reproduction de structures sociales hiérarchisées.

Reste que les conceptions traditionnelles du féminin ont la vie dure ; les représentations qui en sont données dans les œuvres littéraires et artistiques sont imprégnées d'images et d'archétypes qui souvent ont traversé les siècles sans perdre de leur vigueur. On peut les répertorier comme le fait Corinne Doumenc, qui nous convie à revisiter les monuments publics de Perpignan érigés au XIX^e siècle et dans le premier XX^e siècle ; elle y retrouve, sous les diverses allégories, le poids des clichés locaux sur La Femme et la Montagne catalanes, chantées par les poètes du pays et les édiles municipaux. Ils peuvent aussi susciter malaise, résistance, rejet. Si, pour Odile Courtois, la romancière catalane Montserrat Roig obéit à un semblable « désir de restitution de la mémoire collective catalane », elle met en scène des femmes aux destins désenchantés, aux prises avec les valeurs étouffantes de leur milieu bourgeois et ballottées par les événements historiques plus qu'elles n'y participent. Le trouble vient ici du décalage entre la dure réalité des faits, personnels ou collectifs, et la faible adhésion des héroïnes à l'image de leur vie et de leur personnalité qu'on projette sur elles.

*

Ce panorama qui peut sembler hétéroclite révèle en fin de compte son unité intime par quelques traits : la prégnance dans ces contrées d'un droit romain dont les avatars suscités par la coutume et les circonstances ne peuvent masquer les traces profondes qu'il a laissées dans les lois et les pratiques concernant les femmes ; l'idéologie de la mise à l'écart de la sphère publique voire de la réclusion des femmes, éternelles mineures, constamment remise en cause par les initiatives féminines ; des stratégies féminines de détournement ou contournement des règles limitant l'expression de leurs volontés ou leur contrôle des ressources dont elles étaient dépositaires.



« Récolte des cocons et tissage de la soie »,
Boccace, *De claris mulieribus*, XV^e



Jean Pichore, *Bethsabée au bain*, ms français,
XVI^e, Musée du Louvre



Penthésilée, *De claris mulieribus*
(Des dames de renom,) 1361-1362, Boccace, BNF



Artemisia, *Autoportrait, allégorie de la peinture*, XVII^e, Royal Collection, Windsor.



Pietro Longhi, *Le chocolat du matin*, 1777 (Venise).